

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MANOEUVRE

→ PRÉSENTATION

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

10 personnes



POUR QUI ?

Tout collaborateur non-électricien opérant dans le domaine de la très basse (0 à 50 Volts) et basse tension (de 50 volts à 1 000 volts) et dont l'activité l'amène à :

- Modifier l'état électrique de tout ou partie d'une installation électrique dans le cadre d'un fonctionnement normal (mise en marche et arrêt),
- Effectuer le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques,
- Réarmer un dispositif de protection,
- Actionner des dispositifs de commande au voisinage de pièces nues sous tension,
- Mettre hors service tout ou partie d'une installation électrique,
- Réaliser des opérations de consignation sous la direction d'un chargé de consignation.



PRÉREQUIS

- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MANOEUVRE

→ OBJECTIFS

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De reconnaître les organes électriques et leurs différentes fonctions (séparation, commande, protection des personnes et du matériel) (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- De réaliser des manœuvres d'exploitation, d'urgence et de consignation (Article 11.5.1 ; 11.5.2 ; 11.5.3 norme NFC18-510),
- De connaître les interactions possibles entre opérateurs de niveau d'habilitation différent (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De mettre en place, vérifier et utiliser des équipements de protections individuelles et collectives (Article D.2.7.2 norme NFC18-510),
- D'appréhender les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

10 personnes



FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MANOEUVRE

→ BASE RÉGLEMENTAIRE

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)

→ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

10 personnes



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à disposition pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuelle sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION (SOUS RÉSERVE DE RÉUSSITE)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « électricien »

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MANOEUVRE

→ PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES

1. Thématiques théoriques

Module 1 – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,



DURÉE

2 jours soit 14 heures



EFFECTIF

10 personnes



- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.

2. Thématiques pratiques

Module 6 - Référentiel INRS

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser,
- Habilitation lettre E : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents
- Instruction de sécurité spécifiques aux manœuvres
- Manœuvres de consignation : procédures et finalités.

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU BE MANOEUVRE

→ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Théoriques

Questionnaires à choix multiples sommatifs et formatifs (QCMs).

Pratiques

- Mise en place et vérification des EPIs,
- Réalisation de manœuvre de consignation.
- Identifier les MATERIELS électriques objet des MANŒUVRES.
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.



DURÉE

2 jours soit 14 heures



CONDITIONS DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mise en pratique.



EFFECTIF

10 personnes



CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnelle relative au décret du 30 juin 2015, FACILITY FORMATION est certifié qualité par l'ICPF. À ce titre, les actions de formation conduites par FACILITY FORMATION peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ainsi que par les financeurs publics.

FORMATION POUR NON-ÉLECTRICIEN